



Paris, le 30 novembre 2012

Communiqué de presse

SODICA ECM mid-caps conseille CBo Territoria dans son émission d'obligations convertibles sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris

L'opération

Le 30 novembre 2012, CBo Territoria a finalisé avec succès une émission obligataire sous la forme d'OCEANE (obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes). Les obligations, au taux annuel de 6%, seront cotées sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris.

L'opération conseillée par Sodica ECM mid-caps et placée par Invest Securities en qualité de Chef de file et Portzamparc en qualité de Co-chef de file a rencontré un vif succès avec un montant demandé de 45,4 millions d'euros, soit le double du montant initialement offert. Après exercice intégral de la clause d'extension, le montant levé par CBo Territoria s'élève à 26,5 millions d'euros.

Le produit de cette émission d'OCEANE va permettre à CBo Territoria de diversifier ses sources de financement dans le cadre du fort développement de son activité de Foncière. Les fonds levés vont être prioritairement affectés au développement de nouveaux actifs de rendement.

Activité de CBo Territoria

Propriétaire d'un patrimoine foncier exceptionnel de 3 000 hectares, CBo Territoria est un des acteurs clé du développement immobilier de l'île de La Réunion, département français d'Outre-mer caractérisé par une forte croissance démographique.

CBo Territoria détient un positionnement de premier plan dans ses trois métiers :

- Gestion foncière et aménagement de quartiers résidentiels et d'affaires ;
- Promotion immobilière et vente de terrains à bâtir ;
- Développement et gestion immobilière d'actifs patrimoniaux détenus en propre.

CBo Territoria a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 119,2 M€ en croissance de 66 % et un résultat net part du groupe de 16,6 M€. Au 31 décembre 2011, l'actif net réévalué atteint 138,7 M€.

Conseils de CBo Territoria :

Listing Sponsor : SODICA ECM mid-caps (Thierry Bex, Pascal Renault, Johann Navarro)

Conseil juridique : FIDAL (Philippe d'Hoir, Séverine Beaufre)